

FICHE DE POSTE

♦ **Intitulé du poste :** Intervenant social en commissariat

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : A

Filière : médico-sociale

Cadre d'emploi : assistant socio-éducatif

♦ **Définition du poste :**

Travailleur social positionné au sein du commissariat de Stains-Pierrefitte sur Seine pour assurer le premier accueil, l'écoute et l'orientation de toute personne qui lui est adressée au titre de sa qualité de victime ou mis-en cause d'un ou d'acte(s) délinquant(s), devant faire l'objet par ailleurs, d'une réponse policière et/ou judiciaire.

♦ **Missions principales :**

- Positionné au sein des locaux du commissariat de Stains-Pierrefitte-sur-Seine, le travailleur social assure un rôle de premier accueil social, d'écoute et d'orientation pour les personnes, – victimes, mis-en cause, témoins– reçues par les services de police ;
- Il assure l'interface entre la police et les services sociaux ou d'accès aux droits afin de favoriser une prise en charge globale des personnes concernées ; à ce titre, il ne se substitue ni aux actions de la police, ni aux services sociaux et d'accompagnement de droit commun ;
- Après évaluation des besoins, il facilite l'accès de la personne aux services de droit commun dont l'intervention s'avère justifiée par la situation.

♦ **Compétences requises :**

- Techniques d'accueil, d'entretien, de médiation, de soutien de tout travailleur social confronté à des situations de difficultés personnelles et sociales d'un public spécifique ;
- Compétences d'écoute, d'accueil, de reformulation ;
- Connaissance et pratique avérée du travail en réseau ;
- Connaissance du cadre de référence en matière de sécurité et prévention de la délinquance ainsi que des différents acteurs en la matière.
- Compétences rédactionnelles éprouvées.
- Capacités pédagogiques pour apporter soutien et informations accessibles aux personnels de police du commissariat.

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Qualité d'écoute, d'empathie, de communication en situation « de crise » ;
- Capacité de négociation et de conviction
- Maîtrise de soi et sang froid ;
- Capacité d'adaptation à des interlocuteurs très divers
- Esprit d'autonomie tout autant que de travail collectif
- Discrétion professionnelle renforcée et éthique professionnelle rigoureuse

♦ **Conditions d'exercice :**

Agent positionné au sein des locaux du commissariat de police de Stains/Pierrefitte

♦ **Moyens :**

À préciser en lien avec le commissaire de police

♦ **Relations hiérarchiques :**

Directeur général des services du S.I.VO.M de Stains-Pierrefitte
Les maires des 2 collectivités

♦ **Relations fonctionnelles :**

- Internes : commissaire de police et son adjoint ; les services municipaux des 2 collectivités.
- Externes : tout le réseau local des acteurs sociaux et de l'accompagnement administratif ou de l'accès aux droits

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

- Diplôme d'état correspondant à la qualification sociale professionnelle affichée
- Permis B